



CONVENTION D'UTILISATION

des salles communales

Salle des Fêtes Grande Salle de Réunion Salle Polyvalente Buvette Stade

Entre _____

Monsieur le Maire de la Commune de JARCIEU,

D'une part,

Et _____

M., Mme ou M. ou Mme le Président de l'Association :

Domicilié(e) _____

Téléphone _____

D'autre part,

Il a été convenu un droit précaire d'utilisation accordé à la condition suivante :

L'organisateur reconnaît **avoir pris connaissance du règlement d'utilisation des salles** et de ses annexes et s'engage à le **respecter** et à rendre en parfait état le bien loué.

Date(s) d'utilisation : _____

Objet de l'occupation

Objet :

Nb de personnes :

Mesures de sécurité

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

Assurance

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile pendant la période où le local est mis à sa disposition. Il remet dans ce but une copie de son attestation d'assurance.

Etat des lieux

Un premier état des lieux se fera le samedi matin (ou le vendredi lors d'une location pour mariage). Le deuxième aura lieu le lundi matin.

Prix

Le présent droit d'utilisation est accordé à _____ moyennant le règlement de la somme de _____ euros.

Caution de garantie

Une caution de _____ pour la salle et une caution de _____ pour le nettoyage, sous forme de chèques, libellés à l'ordre du Trésor Public seront déposées en garantie des dommages éventuels.

Fait à JARCIEU, le

Le Responsable de la location,

Le Maire,